

Check-in accéléré pour groupes suite à un changement de la loi Autrichienne relatif à l'enregistrement des personnes

Depuis fin Juillet 2017, un amendement de loi relatif à l'enregistrement des personnes autorise un check-in plus rapide des groupes dans les hôtels. Un enregistrement individuel n'est plus nécessaire et est remplacé par un enregistrement collectif pour un groupes de personnes.

Les informations les plus importantes en bref:

Pour des membres de groupes l'enregistrement individuel est supprimé si l'accompagnateur/le responsable/le chauffeur de bus remplit le formulaire d'enregistrement fourni par l'hôtel avec ses données personnelles complètes. En même temps il doit remettre à la réception de l'hôtel au moment de l'arrivée une liste exhaustive des participants indiquant les noms et nationalités - ainsi que pour des clients étrangers - le type, le numéro et l'autorité émettrice de la pièce d'identité.

Ceci est valable à condition que le groupe ne reste pas plus longtemps que 2 semaines dans le même hébergement.